Master INSITU
Master SIGAT
Master AUDIT
Master ERPUR
Master ACT
Master MOUI.
Master ENSAB

LE BLOSNE
QUARTIER ???

IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

UNIVERSITÉ RENNES 2

MASTER MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE & IMMOBILIÈRE

ENS AB

CHAWKI Nisrine. EL OUADGHIRI Ismail. GOURMELEN Enora. GUILLET Quentin. MARCEAUX Morgane.

LE BLOSNE
INTRODUCTION

Nous avons choisi de travailler sur le quartier du Blosne, au sud-est de Rennes. En nous focalisant sur un horizon 2050, nous avons développé des innovations urbanistiques, architecturales et écologiques et sociales dans une optique d'adaptation aux futures conditions climatiques rennaises. Une telle prospective à 30 ans impose d'une part de faire un choix parmi les scénarios possibles et d'en faire découler des invariants.
Nous avons ainsi axé nos réflexions autour d'un scénario médian de changement climatique à une échelle globale, et analysé ses conséquences sur la ville de Rennes et plus particulièrement, le quartier du Blosne. Notre réflexion est cependant ancrée à bien plus long terme : nous nous sommes projetés sur les dégradations du climat allant au delà de 2050. Dans cette optique, une augmentation moyenne de la température à +2.5°C a été retenue, doublée d'une perturbation des précipitations par rapport à la situation actuelle, avec davantage d'épisodes extrêmes de pluie et des périodes de sécheresse qui s'allongent chaque année. Cette dégradation globale des conditions climatiques et leur instabilité grandissante entraînent ainsi, une fragilisation des populations les plus précaires et isolées ainsi qu'une augmentation des inégalités sociales.

Nous avons axé notre travail autour de deux concepts phares et interdépendants : le confort du bâti et la santé publique. La définition du confort sur laquelle nous nous sommes accordé.es désigne l'ensemble des commodités qui assurent le bien-être physique et de l'esprit. Cela rejoint en tous points les sujets de santé publique, qui trouvent une véritable place de fil rouge dans nos réflexions. Nous cherchons ainsi à placer comme objectif premier un état complet de bien être, non seulement physique mais bien également psychique et social, au travers de l'adaptation permanente aux effets des nouvelles conditions climatiques pour tous.tes.

Après avoir décidé de nos invariants au sein d'un scénario pour 2050, nous avons sélectionné Le Blosne comme terrain de travail. Ce quartier, issu d'une politique nationale de logement en masse accueil aujourd'hui une population hétérogène dont une grande partie est vulnérable face aux changements et aux risques climatiques. Par ce fait, ce quartier est marqué par des inégalités sociales marqué entre les habitant.e.s

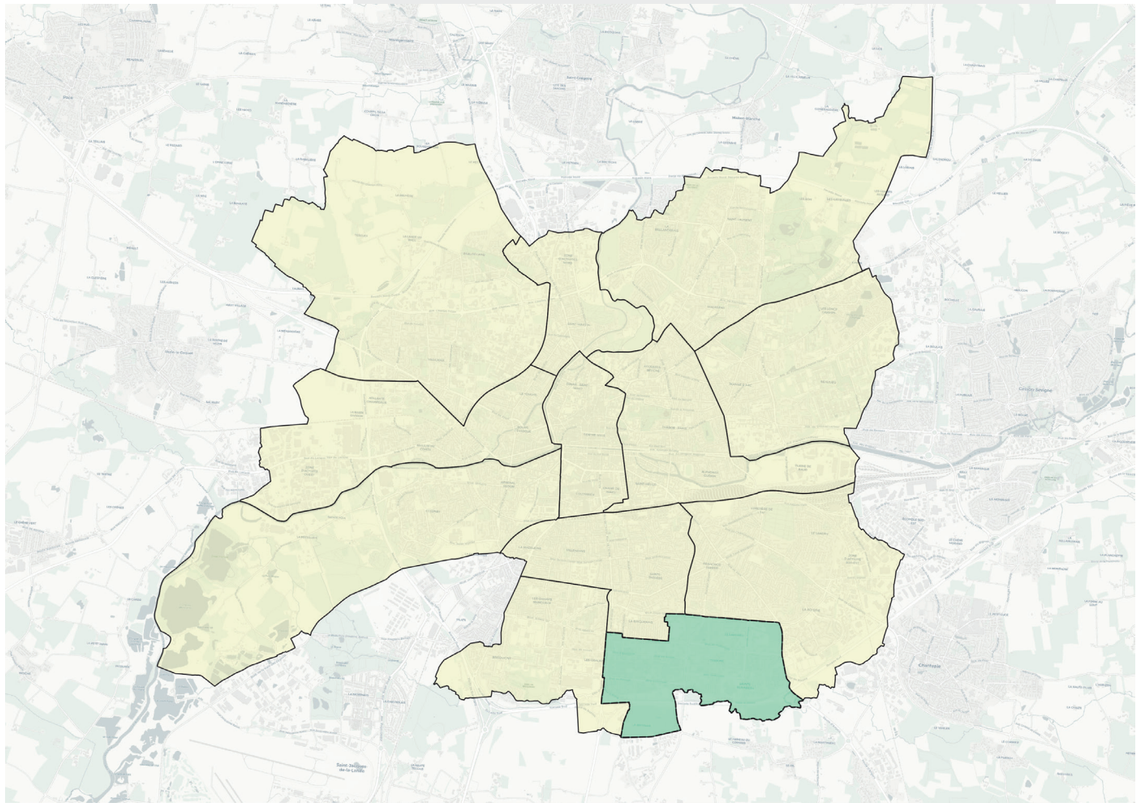

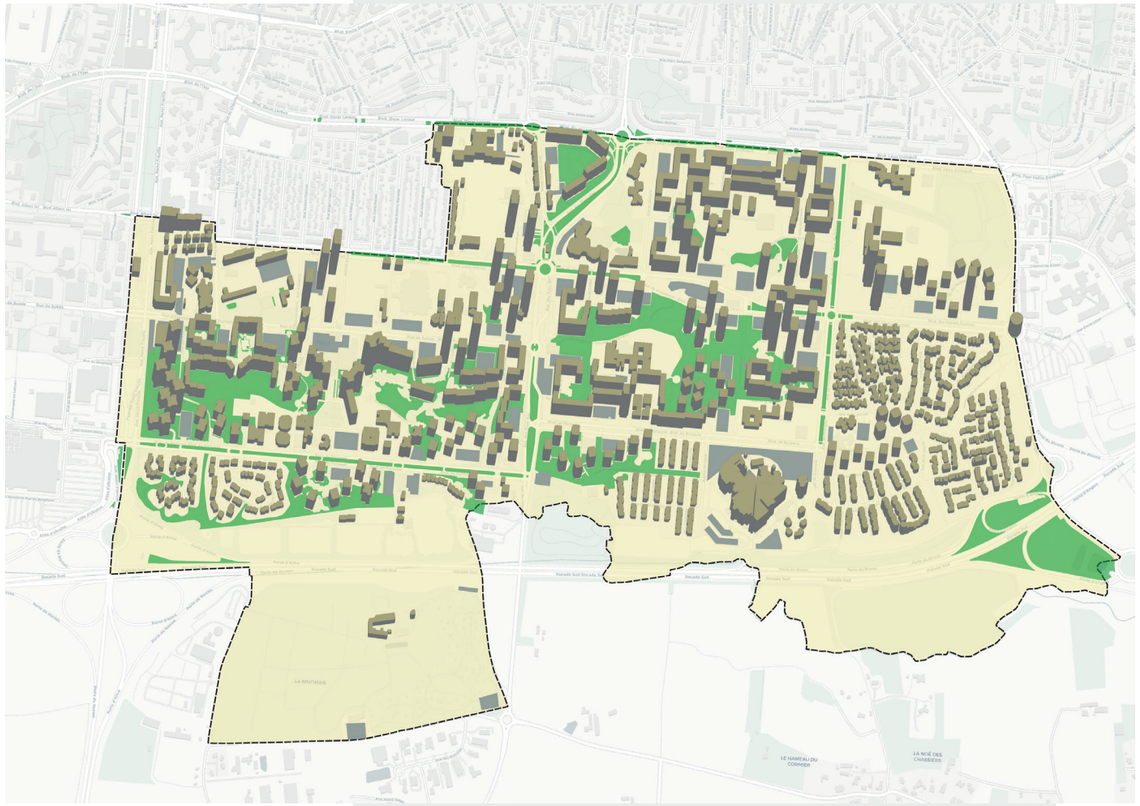

LES OBJECTIFS POLITIQUES

INTRODUCTION

Concevoir des innovations écologiques permettant de renforcer l'adaptation au changement climatique des habitations du quartier du Blosne.
La mise en valeur écologique par la rénovation thermique du bâti existant doit permettre la prévention des risques nouveaux, la réduction de la précarité face à l'accès aux performances énergétiques et l'amélioration du bien être des habitant.es dans leur logement.

Une maîtrise intégrée de la gestion de l'eau comme un outil d'aide à la performance thermique de l'habitat.
Autrement dit, travailler sur des solutions de stockage de l'eau afin de favoriser l'autonomie et le confort des habitant.es dans une logique de limitation des risques d'inondation.

Repenser l'aménagement dans une logique d'optimisation de l'espace.
Réfléchir à la mise en valeur des rez-de-chaussés afin d'impulser une cohésion sociale.
Exploiter le caractère modulable des parkings souterrains dans le but de mettre en place des systèmes de stockage de l'eau tout en s'adaptant à la réduction de la place de la voiture en ville, conséquence du changement climatique.

Faire perdurer la participation citoyenne afin de renforcer la cohésion sociale au sein du territoire tout en favorisant la mise en action de certaines innovations concernant l'habitat.
Créer un environnement apprécié des habitant.es et approprié par elles et eux dans le but de faciliter l'appropriation de leur milieu de vie.

Prioriser la santé publique, élément clé du confort dans toutes les actions et projets menés sur le quartier du Blosne.

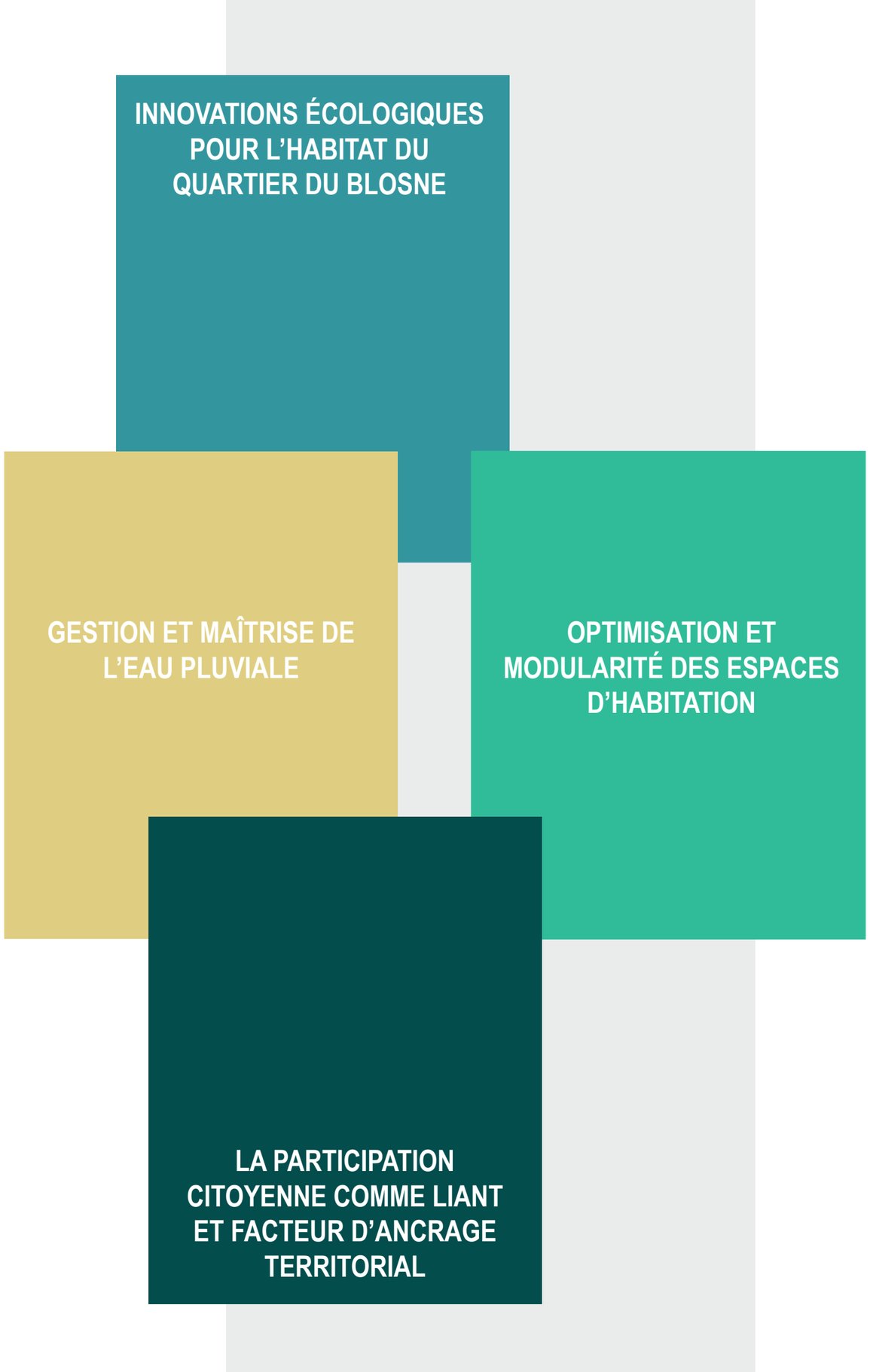

Quel récit politique pour Le Blosne à un horizon 2050 ?

Le quartier du Blosne est en partie caractérisé par une concentration de population précaire et fragile dans des habitations déjà obsolètes face aux conditions climatiques nouvelles. Ses habitant.es seront ainsi doublement impacté.espar les effets néfastes du changement climatique. Le quartier, aujourd'hui déjà stigmatisé, tend vers un point critique de non-retour dans la rupture du lien social et la dégradation de l'environnement de vie, entrainant par la même des impacts irréversibles sur la santé publique.

Pour autant, le quartier du Blosne est un élément indispensable du système Rennes-Métropole. Ses ressources en font un atout majeur pour la résilience du territoire.

C'est pour cela qu'il est primodrial d'agir mintenant, en construisant une vision du futur que nous souhaitons pour le quartier du Blosne, et en menant des actions fortes pour la rendre effective à un horizon 2050.

L'adaptation du Blosne aux conditions climatiques qui nous attendent ne se fera pas sans les habitant.es, pour eux et avec eux. Rennes a montré plusieurs fois sa capacité à être pionnière sur les sujets de transition. Relèverons-nous le défi de l'adaptation pour tous.tes ?

BLOSNE

JUSTIFICATION DES DESCENTES D'ÉCHELLES

Bien qu'au départ, la volonté était de prendre des échelles au contraste bien marqué en terme de type d'habitats (maison mitoyenne et grand ensemble), le choix des maisons a naturellement été écarté. En effet, il semblerait que ces habitations présentent déjà un confort conséquent (taille du logement, éclairage, régulation thermique) alors que dans certains bâtiments de type R+4, des lacunes dans l'isolation thermique se font ressentir (certains habitants préfèrent dormir sur leur balcon le soir car il fait trop chaud dans leur logement). Bien qu'elle soit déjà bien présente sur cette zone, la densification de ces maisons mitoyennes aurait pu avoir des impacts néfastes sur les corridors du quartier, tout en jouant sur l'augmentation des ilôts de chaleur.

Pour finir notre sélection pour une mise en application opérationnelle du plan d'actions, s'est porté sur deux descentes d'échelle. La première concerne un grand ensemble R+9 Rue de Suisse, allée de Lucerne, alors que la deuxième s'oriente vers un ensemble de R+4 situé à Avenue de Bulgarie, Square de Macédoine

Notre sélection montre des caractéristiques différentes sur son environnement sonore et sur le type de surface qui entoure les habitats.

Alors que notre première descente d'échelle, (à gauche sur la carte), correspond au grand ensemble, semble être entièrement épargnée par l'impact du trafic routier, notre deuxième descente d'échelle, (à droite sur la carte), correspond à notre ensemble de bâtiments en R+4, montre un impact du trafic sur les habitations, de faible à moyen.

Surfaces artificialisées du quartier du Blosne

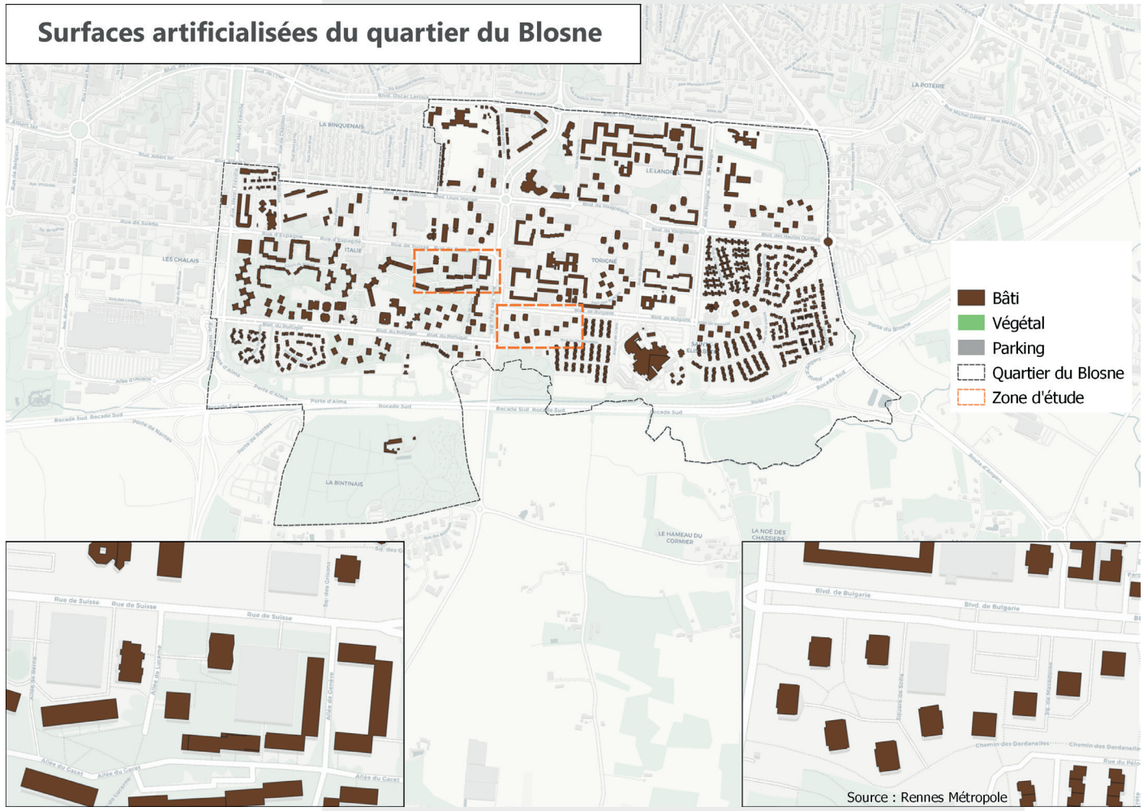

Impact du trafic routier au quartier du Blosne

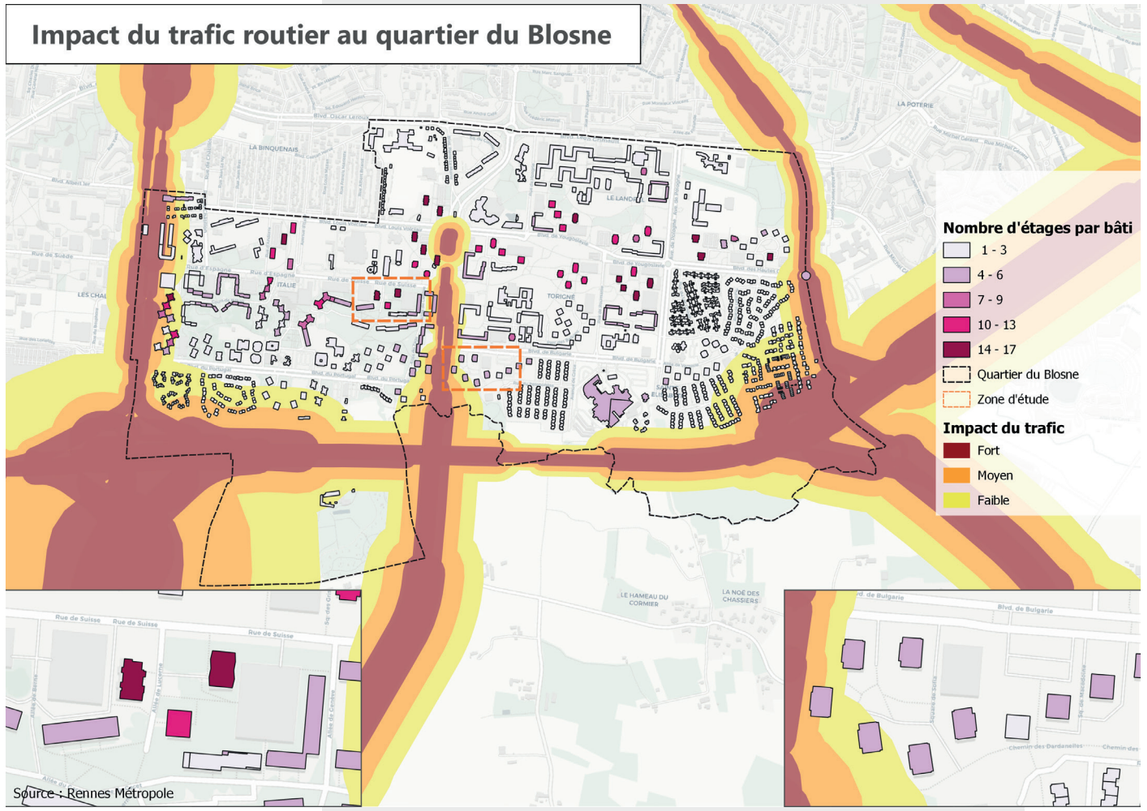

Surfaces artificialisées du quartier du Blosne

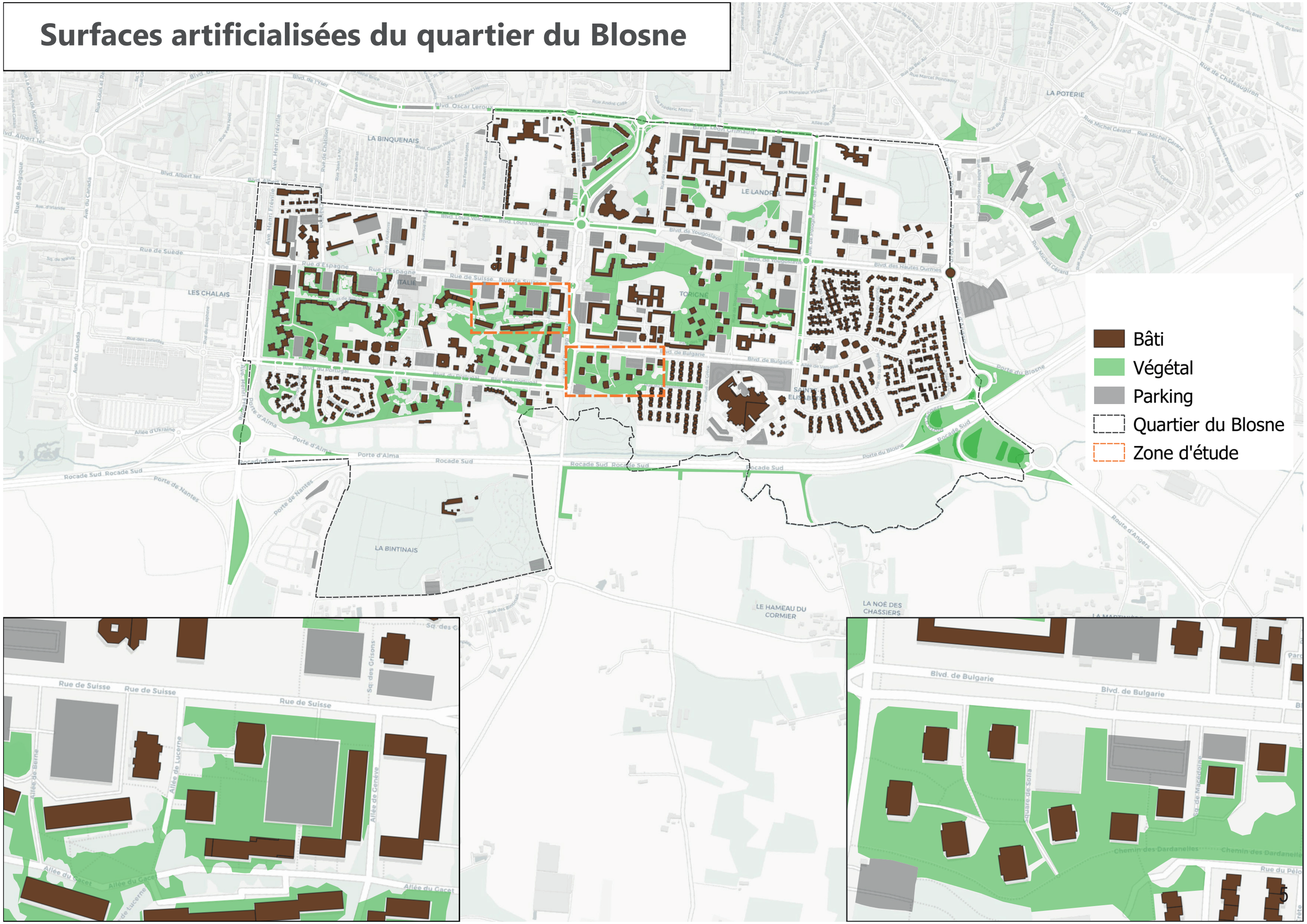

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
DÉMOGRAPHIQUE

Ce tableau nous permet de constater une part plus importante de la population étrangère (18%) et immigrée (21.8%) dans le quartier du Blosne , par rapport à l'ensemble de la population de Rennes (8.5% et 10.4%) en 2015. De plus, on remarque une augmentation des populations étrangères et immigrées entre 2010 et 2015 à l'ensemble de la ville.

Nationalité / Immigrés

	LE BLOSNE		RENNES	
	2015	2010	2015	2010
Pop Français	82,0%	84,3%	91,5%	93,7%
Pop Etrangers	18,0%	15,7%	8,5%	6,3%
Pop Immigrés	21,8%	19,6%	10,4%	8,4%

Sources : INSEE RP2010 et RP2015 Exploitations principales, APRAS

Professions et Catégories Socio-professionnelles (actifs occupés 15-64 ans)

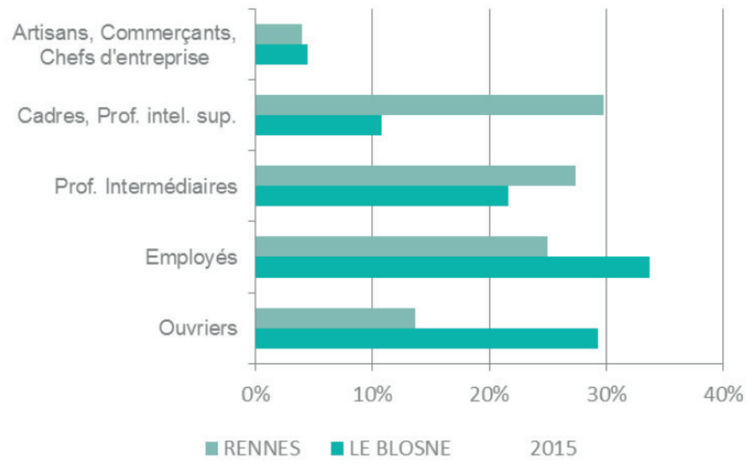

Le graphique ci-contre nous montre la part importante que représente les ouvriers (29.3%) et les employés (33.7%) au Blosne par rapport au reste de la ville (13.7% et 25%) en 2015. Alors, qu'à l'inverse les professions intermédiaires (26.1%) et les cadres et professions intellectuelles supérieurs (10.8%) y sont moins représentés que dans le reste de la ville.

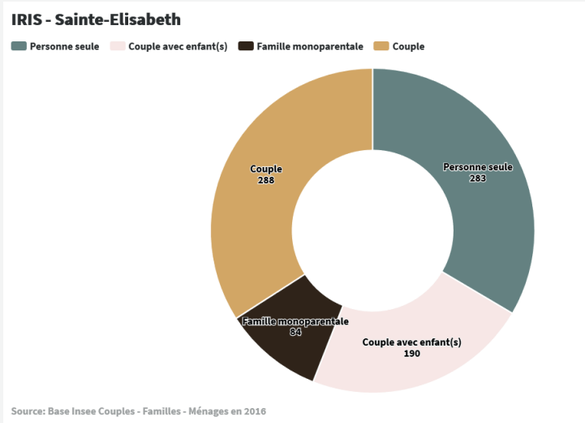

Les deux graphiques ci-dessus représentent les deux IRIS correspondantant à nos deux descentes d'échelle. La première IRIS (Suisse) fait référence à une descente sur un ensemble de tours. On peut y voir un nombre important de personnes seules (414 ménages). Lors de notre deuxième descente d'échelle (Sainte-Elizabeth), le nombre de couples sans enfant (288 ménages) est quasiment identique au nombre de personnes seules (287 ménages). Si dans chaque IRIS le nombre de familles monoparentales est moins important que les autres catégories de ménage (98 ménages pour l'IRIS Suisse et 84 ménages pour l'IRIS Sainte-Elizabeth) à l'échelle de quartier il paraît important comparé à l'ensemble de la population rennaise : 14.1% pour le Blosne et 7.5% pour la ville de Rennes.

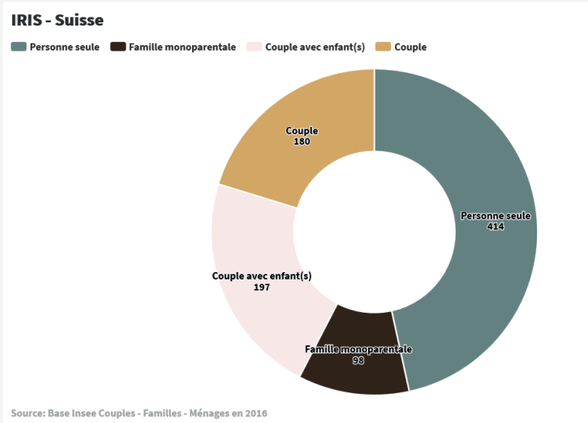

Ce graphique permet de nous représenter les classes d'âge que l'on peut retrouver sur le quartier du Blosne et leurs évolutions. On peut noter une part importante des individus de 0 à 17 ans. Si la part des personnes de 18 à 64 ans est importante, on peut voir qu'elle a reculé depuis 2010. A l'inverse la population des plus de 64 ans, si elle est moins importante, a tendance à augmenter.

Tranches d'âge

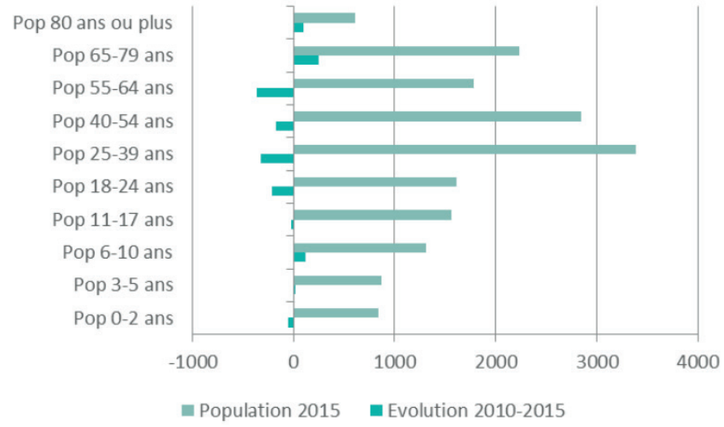

Activité (population 15-64 ans)

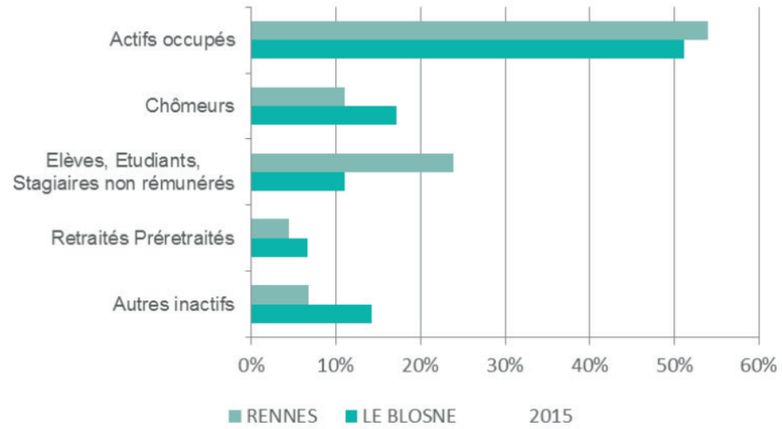

De la figure ci-contre nous pouvons soulever la part importante de personnes en situation de chômage au Blosne (17.1%) par rapport à l'ensemble de Rennes (11%). De plus, cette part de personne en situation de chômage à tendance à augmenter au Blosne, passant de 12.8% en 2010 à 17.1% en 2015.

Enfin, nous pouvons noter une part de retraités/préretraités (6.6%) plus importante que dans l'ensemble de la population de Rennes (4.4%).

Les projets du quartier se destinent aux renouvellements sans démolition, la rénovation de l'existant, la construction de logements supplémentaires en accession libre (dans le but de pallier à la proportion actuelle de logements sociaux), le développement d'activités économiques et la création d'un parc en réseau. Concernant l'historique des risques sur ce territoire, celui-ci a été soumis à des inondations et coulées de boues en 2000, 2001 et en 2009. Il a également été recensé un faible risque de séismes, et des risques naturels et technologiques.

48%

des ménages occupent leur logement depuis 10 ans ou plus

En 2014, à Rennes, **32% des ménages** occupaient leur logement depuis 10 ans ou plus.

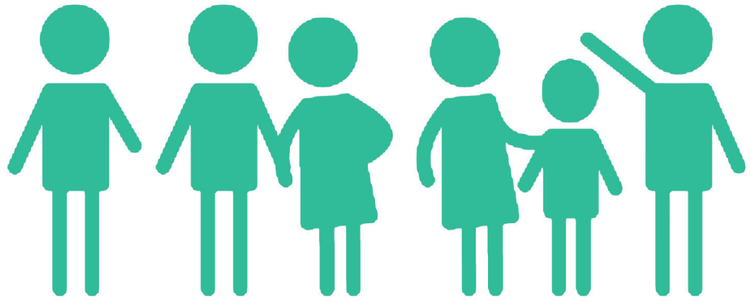

Le quartier du Blosne constitue la partie Sud-Est de la ville de Rennes. Ce quartier est issu des grandes opérations d'extension urbaine rennaise des années 1960 (concrétisées par les Zones à Urbaniser en Priorité), mises en route afin de répondre à la demande de plus en plus importante de logements. C'est donc le 7 Octobre 1959 qu'un arrêté ministériel a été créé afin de commencer la construction de cette ZUP. Sa conception est faite par l'architecte urbaniste Michel Marty, de l'agence Marty-Denieul-Paoli. Elle s'étend alors sur une surface de 500 hectares et sa construction s'est faite entre 1965 et 1985. Le quartier est divisé en quatre sous-quartiers : Le Landrel, Italie, Torigné et Triangle.
La morphologie urbaine de ce quartier est particulière et lors de sa conception, il a été pensé à ce que les îlots et les barres soient ouvertes vers l'extérieur (très souvent aménagés en espace de jeux, ces espaces sont aussi des lieux de rencontre et de sociabilisation).

Dans le cadre d'une requalification des espaces publics, la plupart des espaces publics du Blosne ont été réaménagés. De plus, de nouvelles opérations urbaines d'envergure ont vu le jour, avec la réalisation de deux nouvelles Zones d'Aménagement Concerté : la ZAC Blosne-Est et la ZAC Blosne-Ouest.

Selon l'INSEE, en 2014, avec ces 17 318 habitants, le quartier du Blosne est un des plus faiblement dense de la ville, qui s'élève à 7 140 hab/km² (contre 13 350 hab/km² au centre-ville). Au total, les logements sociaux représentent 52,4 % des habitations.
Selon Rennes Métropole, 48 % des ménages habitants au Blosne occupent leur logement au moins depuis 10 ans, traduisant un vieillissement de la population.

COLLECTIFS

FINIR L'ISOLATION EN PRIVILÉGIANT LES MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

MISE EN PLACE DES SERRES

MISE EN PLACE ET ENTRETIEN CLOISON TERRE CRUE

DÉVELOPPEMENT DU COUVERT VÉGÉTAL + AMÉLIORATION DES SERRES POUR L'ASPECT VENTILATION

GRANDS ENSEMBLES

FINIR L'ISOLATION EN PRIVILÉGIANT LES MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

INSTALLATION DES PUITS CANADIENS AVEC TOURELLES À VENT

AMÉLIORATION DES PUITS CANADIENS AVEC LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME VENTURI

OBLIGATION POUR LES HLM D'ISOLER AVEC DES MATRIAUX BIO-SOURCÉS ET INCITATION FORTE POUR LES PROMOTEURS PRIVÉS

REMISE EN QUESTION DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATIONS ET DES ANALYSES DES 15 DERNIÈRES ANNÉES DES OBJECTIFS THERMIQUES

2020

OBLIGATION POUR LES HLM D'EXPLOITER LE LOW TECH ET INCITATION FORTE POUR LES PROMOTEURS PRIVÉS

OBLIGATION POUR LES PROMOTEURS PRIVÉS D'UTILISER DES MOYENS LOW TECH

2050

EAUX PLUVIALES

STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES SUR LES TOITS

DIMINUTION DE LA PLACE DE LA VOITURE + UTILISATION DES ESPACES POUR DES CUVES SOUS TERRAINES

SYSTÈME PERFORMANT DE FILTRAGE POUR UN SECOND RÉSEAU D'EAU DOMESTIQUE

DIAGNOSTIC D'USAGE POUR LES RDC

ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS À COMPRENDRE LEURS LOGEMENTS

PARKINGS

EXPÉRIMENTATION DE FERMES URBAINES + FORMATION DANS LES SOUS SOLS

CULTURE HORS SOL EX : CHAMPIGNONS

DIVERSIFICATION ET EXPÉRIMENTATION DES PRODUCTIONS EX : HYDROPONIE

DES LIEUX PERMETTANT LA VIE DE LA CITÉ

REPENSONS LES FONCTIONNALITÉS DES PARKING

Dans l'optique de moduler les espaces suivant une volonté d'amélioration du confort du bâti tout en traitant des problématiques de santé publique, nous avons voulu mener une réflexion autour de l'usage des parkings souterrains. Le changement climatique nous amène en effet à nous requestionner sur l'utilisation de la voiture individuelle et des aménagements qui lui sont réservés. Les parkings souterrains deviennent ainsi une opportunité de développer des lieux alternatifs.

Nous avons ainsi fait le choix d'implanter des fermes urbaines au sein de ces espaces. Ces lieux contribueront au cadre de vie des habitants en leur apportant une production locale bio de légumes et de champignons pour leur consommation quotidienne. L'intérêt de ce projet sera également de développer le lien social entre les habitants en les incluant dans les processus de production et de vente des produits.

La mise en place de la ferme urbaine sera toutefois progressive pour tenir compte de la temporalité du recul de l'utilisation de la voiture. En 2020 sera lancé une expérimentation sur un espace réduit pour se rendre compte de l'intérêt des résidents du quartier pour le projet durant cinq années. En 2025, la place libérée par la voiture permet une expansion de la ferme urbaine. Ces espaces seront alors aménagés pour permettre la culture hors-sol. Enfin, après 2035, l'interdiction de la voiture dans le quartier du Blosne permet de s'approprier plus largement le parking souterrain. Ainsi, la ferme urbaine aura la possibilité de diversifier ses productions tout en lançant d'autres expérimentations de cultures dans les sous-sols en hydroponie.

RÉINVESTISSONS LES REZ-DE-CHAUSSÉS

Les fermes urbaines ne sont toutefois pas les seules solutions envisagées pour occuper les parkings souterrains. En complément de ces installations, nous prévoyons en effet des espaces modulables occupés par des associations. Le but sera alors que chacun prenne possession des lieux pour le faire évoluer suivant le développement et la réussite de son association.

Dans la poursuite d'un objectif d'amélioration du confort du bâti et de la mise en avant des problématiques de santé publique, notre réflexion sur les espaces à valoriser nous a mené. es à traiter des rez-de-chaussée. Leur caractère "tampon" entre espace public et sphère privée les rend potentiellement difficiles à aménager, mais nous les considérons comme une opportunité de renforcement du lien social au Blosne. L'intérêt majeur des espaces de rez-de-chaussée réside dans leur visibilité pour les piéton.nes, les rendant idéaux pour la mise en place de lieux ouverts et animés.

Les rez-de-chaussée des immeubles, quand ils ne sont pas occupés exclusivement par des logements, sont traditionnellement réservés à des locaux techniques de chaufferie, de gestion des poubelles, de garage des vélos et scooters, ou encore au vestiaire des gardien. nes. Il existe dans certains cas des locaux commerciaux ou associatifs, comme celui de l'association Sources au Blosne. Dans une perspective 2050 de nouvelles conditions climatiques précarisantes pour la population du quartier, et d'aggravation des inégalités sociales et de l'isolement, il apparaît primordial de se saisir de l'opportunité offerte par les espaces de rez-de-chaussée, pour créer au Blosne des micro-centralités attractives vectrices de lien social, d'attachement à l'espace de vie et finalement d'amélioration du bien-être global des habitant.es. Ces effets vertueux n'auront cependant d'existence effective que si les espaces sont pensés pour, et surtout par les habitant.es. Il s'agit alors, à la suite d'un diagnostic des usages actuels du rez-de-chaussée et des besoins et envies exprimées par les habitant.es. Il faut pour ce faire permettre et encourager la participation des habitant.es via le biais d'ateliers de réflexion et de construction collectives, mais aussi le portage d'initiatives citoyennes groupées et individuelles.

DES LIEUX PERMETTANT LA VIE DE LA CITÉ

LE CONFORT THERMIQUE POUR TOUS

Les collectifs des années 60 par leur exploitation massive du béton, leurs orientations, leurs ouvertures ou encore leur conception sont une faiblesse dans l'adaptation de leurs habitants au changement climatique. Aujourd'hui ces bâtiments ne répondent plus aux attentes actuelles en terme de performances énergétiques. Ainsi, des travaux de rénovations énergétiques sont en cours afin d'améliorer l'isolation des bâtiments supprimant progressivement leur image de passoire thermique. Cependant, quid de l'adaptabilité de ces nouvelles performances face aux changements climatiques ? Comment anticiper les enjeux et besoins à venir, particulièrement sur un quartier où la population est déjà fragilisée et impactée par la précarité énergétique ?

Notre proposition est, dans un premier temps, de poursuivre ces opérations d'isolation des bâtis par l'utilisation de matériaux bio-sourcés et dans un second temps de venir les compléter par un apport de systèmes exploitant les productions d'énergies d'origines naturelles. Ainsi deux enjeux ressortent, apporter un système de chauffage naturel en hiver pour ces bâtiments collectifs et permettre une bio-climatisation de ces même bâtiments en été. Deux enjeux agissant directement sur les questions de la précarité énergétique déjà présente sur ce secteur et venant à se renforcer au vu des évolutions climatiques à venir.
Dans une logique de faire avec l'existant tous nos systèmes devront pouvoir s'adapter sur le bâti sans nécessiter d'interventions sur la structure afin de ne pas fragiliser les constructions et de ne pas impacter le quotidien des habitants.

Nos systèmes de chauffage :

Dans un objectif de pouvoir s'adapter aux ressources qui seront à notre disposition dans le futur, nous souhaitons nous appuyer uniquement de systèmes low-tech :

Afin de chauffer nos petits collectifs nous proposons d'adapter le concept de serre bioclimatique que l'on retrouve sur des constructions de plus petites hauteurs.

Un système qui sera complété par le remplacement des cloisons intérieures traditionnelles par des cloisons en terre-crue permettant d'apporter une meilleure régulation de la température intérieure et de l'humidité.

Nous prendrons également en compte les principes de ventilations naturelles pour l'efficience des systèmes.

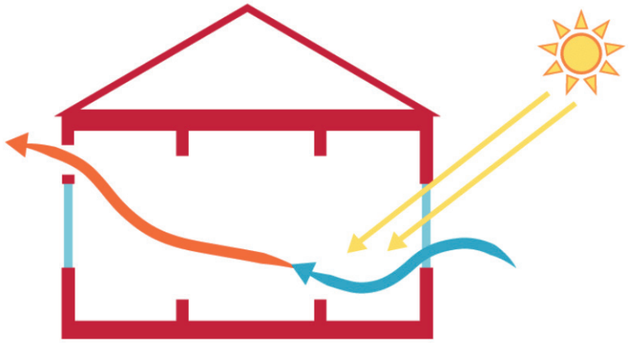

Lors des longues journées ensoleillées d'été, les effets des rayons du soleil seront fortement atténués par la feuillaison du couvert végétal sur la partie haute de la serre. Sur le versant Nord du bâtiment une trappe permettra l'entrée d'air frais venant faire office de climatisation naturelle. Cet effet rafraîchissant sera redistribué sur l'ensemble de la journée grâce aux cloisons en terre-crue.

Le système proposé :

Développement d'un module serre indépendant du bâti existant et venant s'y imbriquer

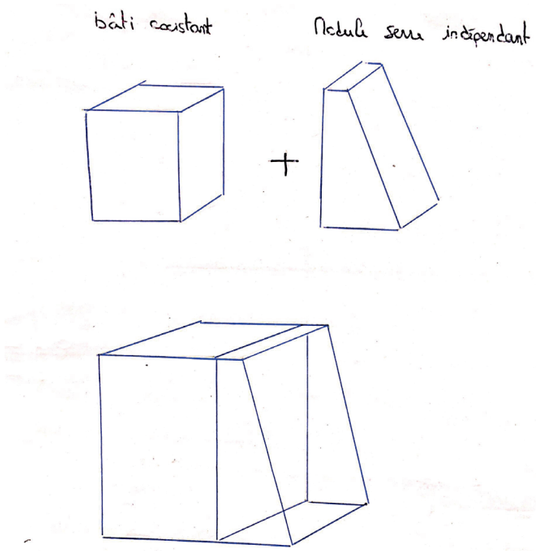

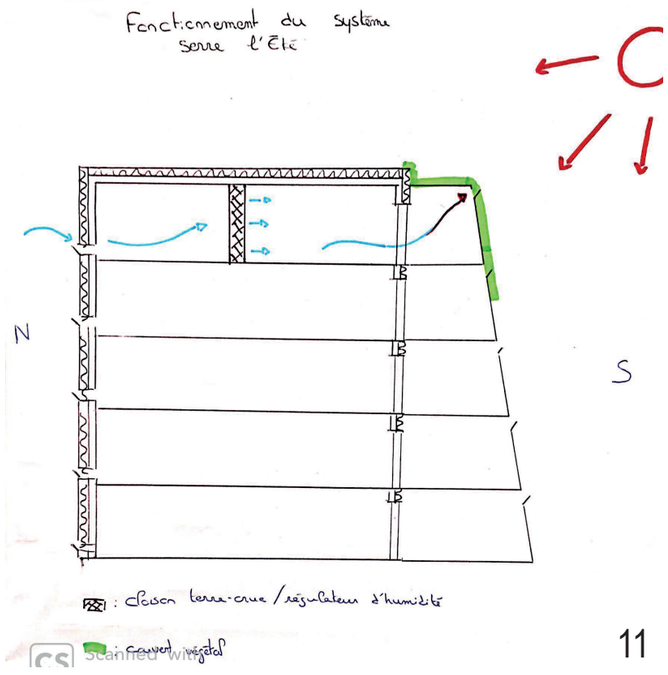

La serre permettra d'exploiter les rayons du soleil afin de chauffer l'air intérieur. Le principe de ventilation naturelle assurera une circulation de l'air chaud permettant une meilleure homogénéisation de la température dans les logements. Les cloisons en terre-crue feront office de masse afin de capter une partie de la chaleur et de la redistribuer lorsque les rayons du soleil ne font pas effet. En parallèle le système serre offrira aux habitants un espace de vie supplémentaire modulable sur le plan spatial mais également fonctionnel (espace privatif/commun, couloir de jeu/pépinière/jardin d'hiver etc).

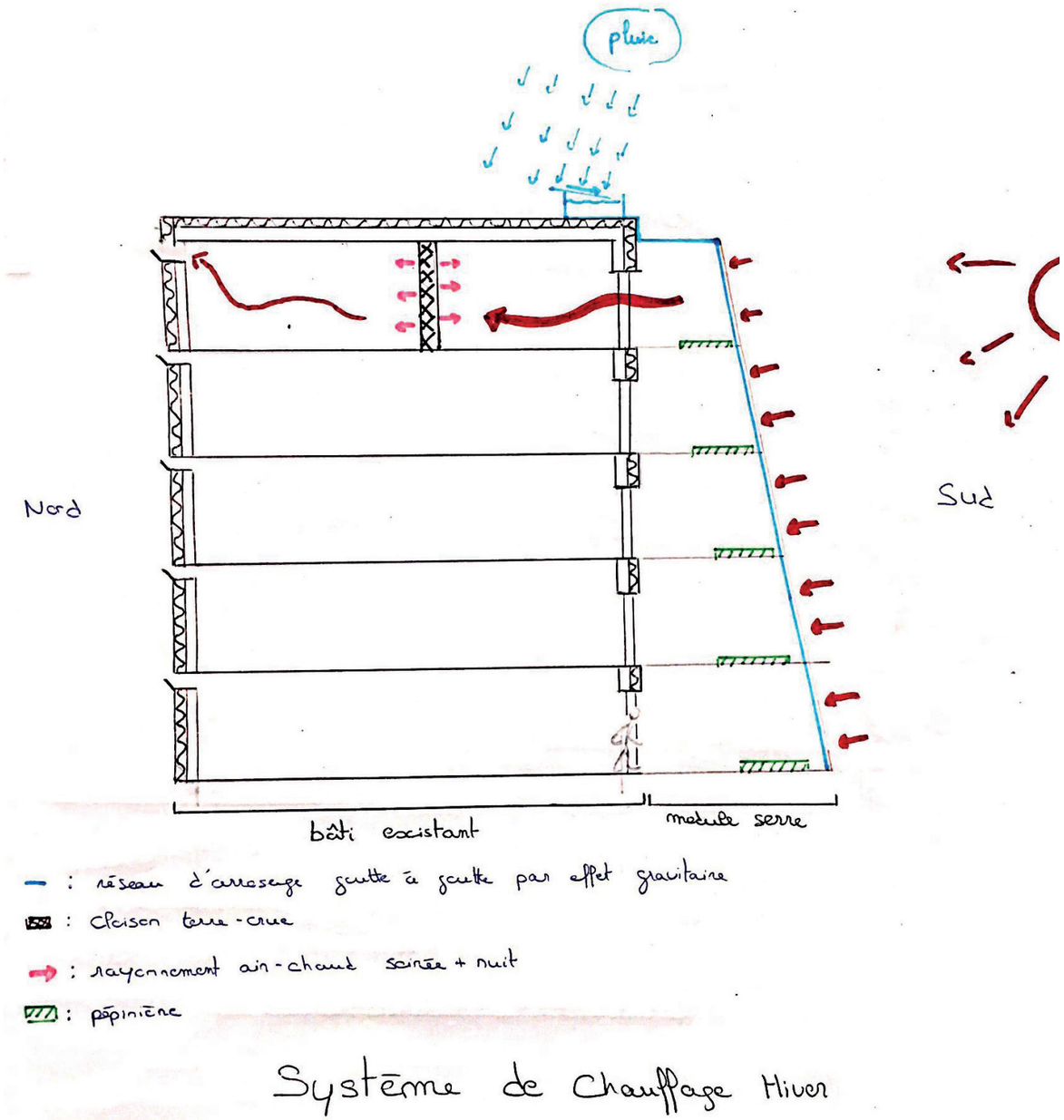

Adaptons thermiquement nos grands ensembles aux changements climatiques :

Ici nous proposons de nous reposer sur deux concepts low-tech, le puits canadien et la tourelle à vent de Philippe Madec.
La circulation naturelle de l'air chaud ou frais est rendu particulièrement complexe dans les bâtiments de grandes hauteurs. En effet la physique fait que l'air chaud à tendance à monter et l'air frais à rester en bas, or nous ne pouvons nous permettre d'exploiter qu'une partie des étages en fonction des saisons. Pour cela nous devrons assurer un système de ventilation mécanique venant renforcer le système de ventilation naturelle.
Dans un premier temps nous nous servirons du système de puits canadien permettant de fournir un air à température constante au sein du bâtiment en exploitant la géothermie.

Dans un second temps nous combinerons notre système de puits canadien avec le système de tourelle à vent de Philippe Madec, placé sur le toit du bâtiment concerné et venant faire un appel d'air afin de permettre à l'air frais d'atteindre les étages supérieurs.

Dans une logique d'adaptation voir même d'anticipation, il nous paraît nécessaire de nous intéresser à l'évolutivité du système de climatisation naturelle du fait de l'augmentation à venir des températures. Pour cela il est possible d'exploiter l'effet venturi permettant de renforcer le rafraîchissement de l'air, un principe simple et peu onéreux à mettre en place assurant la pérennité du complexe.

PARTICIPATION CITOYENNE

RELATION ENTRE LE LIEN SOCIAL ET LA SANTÉ

Pour Serge Paugam, sociologue et directeur d'études à l'école des Hautes études en Sciences, l'être humain est placé dès sa naissance en situation d'interdépendance avec les autres. D'après cet auteur, la solidarité, constitue, à tous les stades de la socialisation de l'homme le socle de ce qu'il appelle l'homo sociologicus. Par ce concept "d'hommo-sociologicus", Serge Paugam entend "l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme". On peut donc comprendre de cette analyse, que le manque d'interaction et de solidarité entre les individus pourrait mettre en péril la construction de l'identité d'un individu.

De plus, de nombreuses études font le lien entre relation sociale et santé. En effet, selon l'OMS : "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité." De plus, le docteur Martin Juneau, met en avant les études montrant que "les individus qui sont isolés socialement sont à plus haut risque de maladies cardiovasculaires, de maladies infectieuses (comme le rhume), de détérioration des fonctions cognitives, et de mortalité prématurée".

RELATION ENTRE LE LIEN SOCIAL ET LA SANTÉ

Nous avons remarqué un nombre important de personnes seules, d'individus au chômage, de familles monoparentales et une augmentation de la part de personnes vieillissantes. Ces individus sont particulièrement touchés par l'isolement. De plus, si ces quartier sont un formidable espace de diversité culturelle, ils sont aussi, selon Didier Lapeyronnie, sociologue, "marqués par des tensions entre communautés [...] il en résulte une hiérarchie des mépris combinant la couleur de la peau, l'appartenance ethnique, le statut social et l'ancienneté dans le quartier". C'est ainsi, que nous avons décidé, au vu de la fragilité sociale du quartier du Blosne, et des tensions qui peuvent toucher ces quartiers en difficulté, de travailler sur les interactions sociales autour de l'habitat. Notre envie de créer du lien sociale est inhérente à nos projets, au travers de nos serres, de la réinvention de la fonction des parkings et des rez-de-chaussée.
En effet, le rapport de Jean-François Serres, Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité, exprime l'intérêt "cruciale pour la construction du lien social" de favoriser l'associatif et de la participation citoyenne. Elles "contribuent à la prévention et au recul de l'isolement social, par le partage de valeurs et de convictions, par les modes participatifs de gouvernance et de fonctionnement et par l'accueil des volontés d'agir qu'elle porte."

DES RÉPONSES AUX FREINS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne soulève depuis quelques temps un paradoxe entre d'un côté l'existence de nombreux dispositifs participatifs "peu utilisés et ayant du mal à susciter l'intérêt des citoyens" et, de l'autre, une demande forte de citoyens qui souhaitent "être davantage intégrés dans l'élaboration des décisions publiques" (E.Chalas, 2019).
Le quartier du Blosne est une zone où la participation citoyenne est déjà bien présente avec de nombreuses réunions publiques, ateliers de co-constructions concernant les aménagements, distributions de "lettres infos" et organisations de visites commentées.
Bien que la participation soit active, elle semble ne concerner que très peu d'habitants. En effet, sur le Blosne, seuls les habitants du Comité de Quartier déjà inscrits dans une instance de démocratie participative de la Mairie de quartier sont impliqués dans la construction et mise en place des projets.
Il est donc important aujourd'hui de favoriser la mixité sociale et la diversification des habitants dans la participation afin que le quartier du Blosne soit représenté dans son ensemble.

Les principales causes de ce manque de diversité sont surtout dues au fait que les habitants ont l'impression que leur contribution au projet n'influence pas la décision finale (manque de prise en compte de leurs avis). Le manque de temps et de disponibilités pour participer à la vie active du quartier est aussi un facteur majeur influençant la participation des habitants.
Pour finir, certaines personnes ne se sentent pas forcément légitimes de participer ou appréhendent le fait de s'exprimer en public de peur d'être jugées, et décident de ce fait de ne pas participer à la réflexion concernant les projets.
Il reste donc nécessaire de faire comprendre que les personnes les plus aptes à participer et à faire avancer le projet sont les habitants qui, en vivant et pratiquant au quotidien le quartier sont les principaux acteurs de ces installations.

Suite à ce constat, afin de pallier au manque de diversité des acteurs dans la vie locale, la loi "Implication citoyenne" fut créée le 1er janvier 2024. Cette loi a pour objectif de "favoriser la participation citoyenne des habitants sur leur territoire et de développer la vie associative". Son objectif étant de "lutter contre l'isolement des individus en favorisant la construction du lien social". Le mode d'application de cette loi est le suivant : "tous les salariés auront la possibilité de s'investir dans un dispositif d'implication citoyen de leur territoire en prenant sur leur temps de travail, à hauteur d'une journée par semaine. L'implication citoyenne n'est pas obligatoire, mais un choix de la part des salariés. Lorsque les salariés choisissent de s'impliquer dans la vie locale, ils continuent de toucher leur salaire. Pour ne pas impacter les entreprises, l'Etat prendra à sa charge les heures que les citoyens donnent au tissu associatif local. Enfin, afin de permettre à tous les citoyens de s'impliquer dans la vie de la cité, un système de crédit d'heure défiscalisables sera mis en place pour favoriser l'implication des entrepreneurs.

Ainsi, cette loi aura permis à chaque citoyen du territoire de pouvoir se mobiliser et se dégager du temps pour des projets collectif. De plus, il faut aussi que le citoyen se sente concerné par le sujet proposé. Pour se faire, il doit pouvoir s'investir sur les questions qui le concerne, les thématiques qui l'intéresse et le touche. Autrement dit, travailler sur des projets qui touchent toutes les classes sociales (aménagements de locaux pour tous…).
Pour pallier à l'impression que les citoyens peuvent avoir sur le fait que leurs avis ne sont pas réellement pris en compte, il apparaît nécessaire de passer de la consultation et de la concertation à une vrai co-élaboration des projets entre les acteurs du territoire.